

Riddes, le 23 mars 2018

A la rédaction du bulletin
officiel
Rue de l'Industrie 13
1950 Sion

BO N° 12 du 23 mars 2018

COMMUNE DE RIDDES

Demande d'autorisation d'exploiter

Conformément aux dispositions de la loi du 8 avril 2004 sur l'hébergement, la restauration et le commerce de détail de boissons alcoolisées, la Commune de Riddes porte à la connaissance du public que M. Julien Abelenda, domicilié à la Rue du Mont 7, 1958 St-Léonard, lui a adressé une requête tendant à obtenir une autorisation d'exploiter au sens de ladite loi.

Locaux et emplacements	Rte des Mayens 105, 1918 La Tzoumaz Parcelle N° 4681
Enseigne	Auberge La Tzoumaz
Prestations	Offre de prestations d'hébergement, de service de mets et boissons, avec ou sans alcool à consommer sur place, à emporter ou à livrer
Heures d'ouverture	du lundi au dimanche de 06h00 à minuit
Début de l'activité	dès autorisation

Les personnes qui auraient des observations à formuler à l'encontre de cette demande, sont invitées à les adresser par écrit à l'Administration communale, dans les trente jours dès la présente publication.

L'administration communale

Riddes, le 23 mars 2018

Administration communale

administration@riddes.ch – Tél : 027 305 20 23 – Fax : 027 305 20 34
Rue du Village 2 – Case postale – CH-1908 Riddes

